



Comité Technique Spécial Départemental 48

du 13 Septembre 2019

Déclaration liminaire de la FNEC FP -FO

Monsieur le Directeur Académique,

Cette rentrée scolaire est marquée par l'application de la loi Blanquer, publiée le 28 juillet malgré la désapprobation des personnels l'année dernière et dont la FNEC-FP-FO continue d'exiger l'abrogation.

Dans le premier degré, notre organisation syndicale dénonce notamment :

- les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés destinés à mutualiser et donc diminuer l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ces PIAL visent à supprimer des milliers de postes d' AESH qui sont menacés de chômage.
- Les décrets qui permettent explicitement qu'une structure privée payante hors Education Nationale assure la scolarité obligatoire des enfants de 3 ans dans des jardins d'enfants, structures privées payantes « concurrentes » de l'école maternelle.
- Le décret dérogeant à l'obligation d'assiduité des élèves de petite section de maternelle qui offre aux parents la possibilité de demander un aménagement individuel de la scolarité l'après-midi.....On voit bien qu'aux règles collectives qui constituent le fondement de notre école laïque et républicaine, le gouvernement substitue un fonctionnement à la carte, impliquant une surcharge considérable pour les collègues qui devront s'adapter aux volontés individuelles.
- Les Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux, dont un rapport ministériel paru cet été fait à nouveau l'éloge, malgré leur abandon suite à la mobilisation des personnels.
- la mise en place de 80 cités éducatives dès cette année.
- Les conséquences des mesures Blanquer sur le mouvement sont tout à fait inacceptables. Après un mouvement 2019 marqué par l'arbitraire et la remise en cause de l'AGS, de nombreux collègues se retrouvent affectés sur des postes non demandés ou des secteurs géographiques non souhaités, les plaçant dès la rentrée dans des situations parfois difficiles.

Dans le second degré, les difficultés liées aux temps partagés sont connues. Elles ont d'ailleurs été évoquées lors d'une visite CHSCT l'année dernière. La FNEC-FP-FO tient aussi à rappeler tous les problèmes que suscite l'inclusion à tout prix, qui maltraite les élèves peu ou mal accompagnés, épuise les professeurs en dégradant leurs conditions de travail. Comment s'étonner ensuite du manque d'attractivité de notre métier ?

Malheureusement d'autres sujets inédits préoccupent les personnels : la fin de notre régime de retraites, le droit à la formation qui serait transformé en formation obligatoire pendant les congés, le recrutement de contractuels sur des emplois permanents, la suppression des compétences des CA, la suppression des CHSCT et des CT, Cette loi est une attaque historique contre le statut général des fonctionnaires.

Enfin, le point d'indice est encore gelé cette année. Et le ministre ose dire que l'augmentation de notre pouvoir d'achat passe par les heures supplémentaires ! Et ce n'est pas l'annonce fracassante et très médiatisée du ministre d'une augmentation de 300 euros par an qui va remotiver les personnels négligés depuis de trop nombreuses années.

Pour en revenir à ce CTSD de rentrée, la FNEC-FP-FO aura à cœur de traiter quelques sujets qui ne figurent pas explicitement dans l'ordre du jour mais qui ont été posés en questions diverses. Certaines mesures de carte scolaires décidées contre l'avis des représentants des personnels posent décidément question en ce début d'année scolaire.

Merci pour votre attention.